

FICHE DE SYNTHÈSE – ÉTUDE DE CAS

SEMINAIRE TRAME AERIENNE

Organisé le 7 et 8 septembre 2022 aux Contamines-Montjoie (74) dans le cadre du PS4 BIODIV'CONNECT

Objectifs de l'action et résultats attendus :

- Présenter les actions existantes afin de mieux connaître les impacts des lignes électriques et des câbles de remontées mécaniques sur l'avifaune et mieux connaître les solutions existantes pour éviter les percussions ;
- Susciter des échanges directs entre partenaires et experts, en France et en Italie, par l'échange de connaissances et le partage de bonnes pratiques et méthodologies afin de limiter les impacts sur l'avifaune ;
- Valoriser le travail multi partenarial (collectivités territoriales, associations de préservation de l'environnement et gestionnaires de réseaux électriques ou de domaines skiables) concernant la préservation de l'avifaune et la mise en sécurité des lignes électriques et câbles de remontées mécaniques ;

Partenaires et acteurs impliqués :

Séminaire organisé par la Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Positive de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (ASTERS-CEN74).

Intervenants (dans l'ordre) :

7 septembre après-midi : Mathilde MAURE et Alain MARTINET (Région Auvergne-Rhône-Alpes), Patricia MELA (Comité National Avifaune), Marie HEURET (ASTERS), Michel MURE (Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône Alpes), Federica LUONI (Ligue Italienne de Protection des Oiseaux - LIPU BirdLife Italie), Enrico BASSI (LIPU et Parc National du Stelvio), Virginie DOS SANTOS (Observatoire des Galliformes de Montagne), Justine COULOMBIER et Sandrine BERTHILLOT (Parc National de la Vanoise), Ilka CHAMPLY (ASTERS), Jean-Christophe GAGNIERE (Domaine Skiable Val Cenis).

8 septembre journée : Mailys COCHARD et Marie HEURET (ASTERS-CEN74), Marie PULICANI (RTE).



FICHE DE SYNTHÈSE – CHANTIER

Contexte et problématique :

Bien que les corridors écologiques de la zone alpine soient de plus en plus connus, la trame aérienne reste un sujet complexe et moins connu. La zone ALCOTRA, du fait de sa situation, géographique, comporte une avifaune importante pour les écosystèmes alpins. Elle est cependant soumise à différents risques de percussion et d'électrocution dus aux impacts des lignes électriques en montagne et des remontées mécaniques. L'objectif de ce séminaire est de partager les bonnes pratiques et méthodologies en la matière afin de limiter ces impacts.

Partage d'expériences et échanges :**Séminaire du 7 septembre après-midi**

Suite à l'accueil des participants autour d'un buffet et de boissons, la journée a été introduite par Mathilde MAURE, cheffe de projet BIODIV'CONNECT à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Alain MARTINET, chargé de projet biodiversité à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a commencé par introduire les grands enjeux liés à la préservation de l'avifaune.

→ Présentation powerpoint au lien suivant :
<https://docs.google.com/presentation/d/10073WheIOBwpYAR-lc-sMkOtP8GbWg3Q/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

Des éléments de contexte concernant les enjeux et les orientations politiques ont été apportés, notamment au niveau régional.

- La notion de trame aérienne a été définie ainsi que les causes de mortalité possibles de l'avifaune : percussion, électrocution... avec les câbles de lignes électriques ou de remontées mécaniques ;
- Différentes actions et outils de planification ont été présentés au niveau national (orientations relatives aux trames vertes et bleues) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Charte Régionale Avifaune, dispositions du SRADDET...).

La seconde présentation a été réalisée par Patricia MELA, médiatrice du Comité National Avifaune, qui a présenté le rôle et la structure de cette instance nationale déclinée au niveau des régions, et le projet LIFE SafeLines4Birds.

→ Présentation powerpoint au lien suivant :
<https://docs.google.com/presentation/d/1rtlyPqD8nTKk4MyuAxr96H1VvB6lbJ19/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

Le CNA, créé en 2004 grâce à une convention entre Enedis, RTE, FNE et la LPO, agit comme instance permettant de lier les opérateurs et gestionnaires de réseaux avec les spécialistes de l'avifaune au sein des associations ou des collectivités. Cela permet de mettre en relation les interlocuteurs régionaux afin d'agir en faveur des oiseaux dans les endroits où le réseau électrique présente un risque significatif, notamment pour les espèces d'intérêt patrimonial ou communautaire.

- Le CNA travaille notamment sur les bases de données ornithologiques, le développement et l'expérimentation de matériels de protection pour l'avifaune, la diffusion de bonnes pratiques, des actions de communication, la mobilisation de financements nationaux et européens ;
- Le CNA participe par exemple au projet LIFE SafeLines4Birds (2023-2028) regroupant des acteurs de France, Allemagne, Belgique, Portugal et États-Unis, qui a pour objectif de réduire les risques de percussion, électrocution et dérangement de l'avifaune, et d'améliorer les connaissances sur les enjeux liés aux lignes électriques.

FICHE DE SYNTHÈSE – CHANTIER

Marie HEURET (ASTERS-CEN 74) et Michel MURE (LPO AURA) ont par la suite présenté le Comité Régional Avifaune et de la Biodiversité (CRAB AURA).

→ Présentation powerpoint au lien suivant : <https://docs.google.com/presentation/d/181JxzuzVVc1z-X5isxxg16AKOzd4sYPL/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

Créé en 2014 au niveau de la Région, il est la déclinaison du CNA au niveau régional. Il réunit la LPO, ASTERS-CEN74, RTE et Enedis. Il a pour objectif de réduire les risques d'électrocution et de percussion ainsi que le dérangement des espèces et la destruction d'habitats. Par le biais d'un travail multi partenarial, son objectif est de coordonner les actions et recherches réalisées sur l'avifaune et de conseiller les acteurs locaux. Cela permet une meilleure prise en compte de la biodiversité sous tous ses angles.

- Le CRAB a notamment identifié les enjeux de conservation pour chaque espèce au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et a réalisé des infographies afin d'informer et d'utiliser cette base de données techniques (cartes, recueils de données) ;
- Le CRAB a coordonné la mise en sécurité de lignes électriques contre l'électrocution et la percussion, et a réalisé un catalogue de matériel permettant de protéger l'avifaune.

Les actions de la LIPU Italie (Ligue de Protection des Oiseaux Italie) ont par la suite été présentées par Federica LUONI (LIPU) et Enrico BASSI (Parc National du Stelvio).

→ Présentation powerpoint au lien suivant : <https://docs.google.com/presentation/d/10UIQI-V73pCwKQuqeFDT-mzYIJLdubK8/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

La LIPU participe au projet européen LIFE IP Gestire 2020 (Nature Integrated Management to 2020). Il a pour but de créer un système de gestion efficace du réseau Natura 2000 en Lombardie. L'une des actions du projet porte sur l'analyse des risques liés aux câbles suspendus et à leur mise en sécurité pour l'avifaune.

- Etude et identification des causes de mortalité et blessure (électrocution, électro-collision, électrification, collision) ;
- Un important travail relatif aux bases de données est réalisé, notamment concernant les données de blessure et de mortalité des espèces liées aux lignes électriques (géoréférencement des pylônes et sections de lignes ayant causé des accidents), cartes de distribution des sites de nidification, cartographie des plages de présence d'espèces cibles de galliformes...
- Classification et cartographie des différentes lignes électriques en fonction de leur risque plus ou moins élevé pour l'avifaune ;
- Présentation d'interventions réalisées pour la mise en sécurité de lignes et la réduction des impacts pour le Hibou grand-duc.

Par la suite, les présentations ont été centrées sur les actions réalisées au sein des domaines skiables afin de préserver l'avifaune des collisions avec les câbles de remontées mécaniques. Une présentation sur les actions de visualisation des câbles a été réalisée par Virginie DOS SANTOS (OGM, Observatoire des Galliformes de Montagne), Justine COULOMBIER et Sandrine BERTHILLOT (Parc National de la Vanoise), Jean-Christophe GAGNIERE (Domaine skiable Val Cenis) et Ilka CHAMPLY (ASTERS).

→ Présentation powerpoint au lien suivant : <https://docs.google.com/presentation/d/1sJj9d5EuR92EFiOjxGHBUD5FZ3YhpM4I/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

Il est expliqué que la majeure partie des cas de mortalité par percussion est due aux téléskis, tandis qu'une minorité est due aux télésièges et télécabines. Plusieurs dispositifs ont donc été mis en place, comme les

FICHE DE SYNTHÈSE – CHANTIER

birdmark sur les téléportés, les flotteurs OGM sur les téléskis ou les drapeaux damiers sur les CATEX. La cartographie des câbles de remontées mécaniques a également été effectuée, avec l'identification des tronçons dangereux.

- Les structures intervenantes ont enfin présenté le projet POIA Birdski dont l'objectif est la visualisation des câbles, l'évaluation de l'efficacité des actions et la création de zones de tranquillité au sein de divers domaines skiables ;
- Des actions de recherche sur la vision des oiseaux et sur les outils pour améliorer la visibilité des câbles pour eux ont été menées, avec des résultats positifs ;

Enfin, l'OGM, le PNV, et la LPO AURA ont présenté deux applications : « Actions de conservation » et « Avifaune et câbles ».

- Présentation powerpoint au lien suivant : <https://docs.google.com/presentation/d/1YDW5-vucp1QmaKAQppithMNkqFRQkzn/edit?usp=sharing&oid=113054389893282264407&rtpof=true&sd=true>

L'application « Actions de conservation » permet de visualiser les câbles de remontées mécaniques dans les Alpes et les Pyrénées ainsi que leur niveau de dangerosité. La carte indique également les zones de tranquillité ou les travaux de restauration d'habitats.

L'application « Avifaune et câbles » permet quant à elle d'informer sur les enjeux avifaune en mettant en libre accès les sites sensibles, les câbles neutralisés, les infrastructures présentant un armement dangereux.

Le séminaire s'est conclu vers 18h après de nombreux échanges entre participants et intervenants. Les retours ont été positifs et cela a permis d'échanger en détail sur la thématique de la trame aérienne.

Journée de terrain du 8 septembre

Les partenaires de BIODIV'CONNECT se sont retrouvés à 8h à Notre-Dame-de-la-Gorge, afin de démarrer la visite de la Réserve Naturelle Nationale des Contamines-Montjoie, gérées par ASTERS-CEN 74. Maïlys COCHARD, conservatrice de la Réserve, a présenté cette dernière.

Marie PULICANI, RTE, a ensuite expliqué le travail partenarial entre RTE et ASTERS-CEN74 afin d'installer des balises d'évitement d'une ligne électrique à haute tension afin d'éviter toute percussion avec l'avifaune.

La matinée de marche et de présentations s'est conclue par un pique-nique au sein de la Réserve, avant d'entamer la descente vers Notre-Dame-de-la-Gorge afin que les partenaires rentrent dans leurs villes respectives après cette belle journée de découvertes, d'observations et d'échanges.

Conclusions et bonnes pratiques à retenir :

- Importance d'une approche multi espèce, multi partenariale et à différentes échelles pour traiter la problématique de trame aérienne ;
- Modèle de gouvernance du comité régional avifaune et biodiversité en AURA à poursuivre et à renforcer ;
- Besoin d'accompagnement spécifique et d'animation d'une démarche de neutralisation des risques auprès des domaines skiables ;

FICHE DE SYNTHÈSE – CHANTIER

- Importance de poursuivre le travail de connaissance et de recherche sur l'efficacité de la visualisation et le développement de matériel de visualisation et de techniques de pose, pour équiper les câbles aériens non accessibles ou soumis à moratoire ;
- Importance de localiser et hiérarchiser les risques afin d'optimiser les moyens mobilisés pour la neutralisation.

Contact :

Mathilde MAURE – Chargée de projet européen (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

mathilde.maure@auvergnerhonealpes.fr - 04 26 73 34 22

Marie HEURET – Responsable du service scientifique et technique (ASTERS - CEN 74)

marie.heuret@cen-haute-savoie.org - 06 26 03 37 55